



CAAM AFD  
AVENIRS  
DURABLES  
Investir pour développer



Communiqué de presse  
Paris, le 16 septembre 2009

## **Plus qu'investir, s'engager avec CAAM AFD AVENIRS DURABLES**

### **L'Agence Française de Développement et Crédit Agricole Asset Management lancent un fonds commun de placement innovant permettant de concilier placement financier et aide au développement**

Jean-Michel Severino, Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD) et René Carron, Président de Crédit Agricole SA annoncent ce matin, en présence de Madame Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, le lancement de CAAM AFD AVENIRS DURABLES, un OPCVM ISR (Investissement Socialement Responsable) permettant d'associer les épargnants au financement de projets dans les pays en développement. L'objectif de ce produit financier innovant est de générer de nouvelles sources de financement au service du développement tout en répondant aux exigences des épargnants à la recherche de placements à caractère socialement responsable.

En créant CAAM AFD AVENIRS DURABLES, l'Agence Française de Développement (AFD) et Crédit Agricole Asset Management Group (CAAM Group) ont pour objectif de proposer un produit novateur permettant de concilier placement prudent et responsable et aide au développement. Trait d'union entre les capacités d'épargne des pays du Nord et les besoins de financements des pays du Sud, CAAM AFD AVENIRS DURABLES apparaît comme une réponse pertinente pour des épargnants concernés par le thème du développement durable et désireux de donner du sens à leurs placements. Ce fonds est l'un des rares produits d'investissement responsable qui permet de contribuer au financement des projets d'aide au développement dans trois grands domaines, en écho aux missions prioritaires de l'AFD : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la croissance économique et la protection de la planète et de l'environnement. Ainsi, une instance de réflexion ad-hoc au fonds se réunit périodiquement afin de proposer des projets d'investissement répondant au mieux aux objectifs du fonds en termes d'aide au développement.

CAAM AFD AVENIRS DURABLES est un OPCVM «diversifié», appliquant les principes de l'Investissement Responsable, qui privilégient les entreprises et les émetteurs soucieux des facteurs environnementaux et sociaux pour atteindre leurs objectifs de rentabilité. Ce fonds vise à délivrer une performance nette égale ou supérieure à l'Eonia (capitalisé) sur un horizon d'investissement de 3 ans. La stratégie d'investissement de CAAM AFD AVENIRS DURABLES est prudente : elle consiste à investir en moyenne 70% de son actif dans une sélection de fonds principalement monétaires et obligataires et dans une moindre mesure, actions. Ces derniers privilégient l'investissement dans des thématiques phares du développement durable, telles que l'accès à l'eau, les énergies renouvelables et le traitement des déchets. En complément, en moyenne 30% du portefeuille est orienté vers l'aide au développement avec 20% environ d'investissement en obligations émises par l'AFD et jusqu'à 10% de cofinancement de projets créateurs de valeur économique et sociale dans les pays en développement, via notamment la souscription d'actions de la société (non cotée) PROPARCO. Cette filiale de l'AFD, dédiée au financement du secteur privé, soutient et accompagne des projets économiquement viables et financièrement rentables qui contribuent directement à améliorer les conditions de vie des populations, à stimuler la croissance économique et à protéger la planète.

CAAM AFD AVENIRS DURABLES est une initiative qui repose sur un partenariat public-privé alliant deux expertises : celle de l'AFD, opérateur pivot du dispositif français de l'aide au développement et celle de CAAM Group, acteur majeur de la gestion d'actifs financiers. Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole dispose également d'un réseau national étendu pour la distribution de l'OPCVM.

Avec ce nouveau produit, l'AFD et CAAM Group démontrent que le don ou la subvention ne constitue plus la seule modalité de financement de l'aide au développement. « *Notre démarche s'inscrit dans une période où le besoin de générer de nouvelles sources de financements, notamment pour atteindre les « Objectifs du Millénaire pour le Développement »\*, est devenu crucial. Ces financements dits innovants viennent en complément des engagements des Etats et de l'aide publique au développement.* », explique Jean-Michel Severino, Directeur général de l'AFD.

En outre, dans un contexte de crise financière, les initiatives créatrices de valeur économique et sociale sont devenues indispensables : « *La crise nous fait mesurer la réalité et les effets de la mondialisation. Elle nous contraint à resituer l'économie réelle à sa vraie place, au cœur de nos priorités. Elle nous conduit à donner davantage de sens à nos actions. La dimension responsable et sociale qui caractérise la démarche engagée avec l'AFD, correspond à cette exigence. Elle s'inscrit naturellement dans le champ d'expression de nos valeurs, celles du Mutualisme.*» poursuit René Carron, Président de Crédit Agricole SA.

Dans le contexte actuel de perte de confiance à l'égard des marchés financiers, les épargnants particuliers et les investisseurs ne sont plus à la recherche de la simple performance financière. Ils souhaitent en outre donner un nouveau sens à leur épargne. CAAM AFD AVENIRS DURABLES est ainsi une réponse adaptée à leur besoin. « *Nous sommes fiers d'être associés à l'Agence Française de Développement dans un projet d'aide au développement qui illustre notre volonté de faire de l'ISR un axe majeur de nos politiques d'investissement.*» déclare Yves Perrier, PDG de CAAM Group

\* Il s'agit de huit objectifs que les États membres de l'ONU ont convenus d'atteindre d'ici à 2015. La déclaration fut signée en septembre 2000

**Retrouvez l'ensemble des informations sur le site [www.caamafdavenirsdurables.org](http://www.caamafdavenirsdurables.org)**

#### **A propos de l'AFD**

*Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis plus de soixante ans, pour combattre la pauvreté, favoriser le développement et protéger l'environnement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français représenté par le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère en charge de l'Outre-mer.*

*Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'AFD et sa filiale Proparco financent et accompagnent des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...*

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

#### **A propos de Crédit Agricole Asset Management Group (CAAM Group)**

*CAAM Group est la holding de gestion d'actifs du groupe Crédit Agricole. Avec un encours géré de 453,10 milliards d'euros au 30 juin 2009, CAAM Group se positionne dans le Top 5 des asset managers en Europe continentale(1). Il est, également, N° 1 en Europe(2) et N°1 en France(3) en gestion collective et en ISR(4).*

*CAAM Group compte plus de 2217 collaborateurs, dont 539 professionnels de l'investissement.*

*L'ensemble des filiales de CAAM Group développe une gamme complète de produits de placement, au service :*

*- des réseaux des caisses régionales du Crédit Agricole, de LCL et des filiales de banque de détail à l'étranger du groupe Crédit Agricole,*

*- d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de distributeurs tiers, en France et à l'étranger.*

*CAAM Group est présent dans plus de 20 pays (Europe, Asie-Pacifique, Amérique du Nord, Moyen-Orient).*

*(1) Top 400 European Asset Management Leaders d'IPE, données à décembre 2008, édition juillet 2009*

*(2) Lipper –Gestion collective (univers des fonds commercialisés en Europe) – Juin 2009*

*(3) Europerformance, gestion collective – juin 2009*

*(4) Source : Novethic l'Essentiel de l'ISR – juillet 2009 (fonds ouverts)*

[www.caam.com](http://www.caam.com)

## Contacts presse

---

### AFD

Laure Weisgerber, [weisgerberl@afd.fr](mailto:weisgerberl@afd.fr) – Tél. : 01 53 44 30 57

Anne-Sophie Morizot (Hopscotch), [asmorizot@hopscotch.fr](mailto:asmorizot@hopscotch.fr) – Tél. : 01 58 65 00 88

### CAAM Group

Candice Chetrit, [candice.chetrit@caam.com](mailto:candice.chetrit@caam.com) – Tél. : 01.43.23.79.58

Sonia Kobiela, [sonia.kobiela@caam.com](mailto:sonia.kobiela@caam.com) – Tél. : 01.43.23.79.56

### Caractéristiques CAAM AFD Avenirs Durables :

	Part I (C)	Part P1 (C)	Part P2 (D)
Forme juridique	Fonds commun de placement (FCP) de droit français		
Société de gestion	IDEAM		
Dépositaire	CACEIS Bank		
Date de création	4 mars 2009		
Devise de référence	EUR		
Classification AMF	Diversifié		
Norme européenne	Conforme		
Affectation des Résultats	Capitalisation		Distribution
Codes ISIN	FR0010713818	FR0010698555	FR0010713800
Souscription minimum : 1 <sup>ère</sup> /suivantes	100 000€ 1 part/1 millième d'action	100€ 1 part/1 millième d'action	1 action 1 millième d'action
Périodicité de calcul de la VNI	Quotidienne		
Heure limite de réception des ordres	Chaque jour avant 12h25		
Commission de souscription directe maximum	2,50%	2,50%	2,50%
Frais de fonctionnement et de gestion annuels TTC maximum/ réels	Directs	1% / 0,30%	1,5 % / 1,00%
	Indirects	1,5%/ 0,50%	1,5%/ 0,50%
Commission de surperformance	Néant		
Commission de rachat directe maximum	0%	0%	0%

*Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant CAAM AFD Avenirs Durables sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de CAAM AFD Avenirs Durables, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel CAAM décline toute responsabilité."*